

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 09 Août 2018 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie-Pierre, Fau Gilles, Vours Marie Agnès.

Procuration : Salvan Elisabeth pouvoir à Cassabois Marie Pierre

Absent excusé : Vergne Jérôme, Lamic Pascal

Absente : Vours Marie-Ange

Date de convocation : 03 Août 2018

Secrétaire de séance : Cassabois Marie Pierre

Le jeudi 09 Août 2018 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1 - Approbation PV réunion du 12 Juillet 2018

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Autorisation passage pour rallye auto

Monsieur le maire présente la demande de Mr Deveze Stéphane qui souhaite organiser une épreuve du rallye "castine" sur notre commune. Il s'agit d'un rallye auto qui se déroule sur une majorité de chemins de terre. Pour cela, ils mettent en état les parties de chemin qui ont besoin d'être reprises et procèdent à l'élagage des branches gênantes. Après le rallye, ils remettent en état les portions dégradées, un état des lieux avant et après passage des voitures sera fait avec l'association. Il sera aussi proposé aux associations d'organiser une animation sur un lieu stratégique du circuit.

Après discussion, le principe d'accepter une course dite "spéciale" sur le territoire de la commune à la date prévue du 05 mai 2019 est approuvé à l'unanimité. Une réponse en ce sens sera faite rapidement à Mr Stéphane Deveze.

3 - Aménagement plateau scolaire

Monsieur le maire fait part de l'entrevue qu'il a eue avec les dirigeants de l'association de pétanque "le cochonnet miersois". Ils souhaitent avoir un local technique qui servira d'entrepôt du matériel nécessaire à ce loisir. Il est donc décidé la construction d'un petit local sur ce terrain dont la mairie sera maître d'ouvrage. Une autre réunion sera donc organisée pour établir le lieu ainsi que les plans de ce futur local. Dans le même temps sera prévue l'installation d'un éclairage du terrain de jeu par l'intermédiaire de 2 poteaux. La demande de déclaration préalable sera faite dès que possible.

Accord à l'unanimité pour ces travaux.

4 - Création poste adjoint technique principal 1ère classe

Monsieur Le maire indique aux membres du conseil qu'il convient de procéder à la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe concernant l'avancement de l'agent communal qui peut prétendre à ce poste. Adopté à la majorité et un contre.

5 - Point sur les réunions passées et à venir

- Mr Sommer du CAUE est venu voir les lieux de la biscuiterie en vue de la transformer en boulangerie - épicerie avec logement. A partir des éléments qui lui ont été fournis, il rendra un rapport sur les diverses possibilités de transformation courant octobre.

- Nous avons rencontré Mr Crouzat du STR pour faire le point sur les travaux de sécurisation du carrefour des Ayrals. Il apparaît que le dérasement prévu doit être en ligne droite et donc moins long pour rester dans les limites du budget alloué. Il va prendre contact avec les entreprises ayant soumissionné à l'appel d'offres et reviendra vers nous à l'issue de ces rencontres.
- Mr le maire donne lecture du courrier de Mr Arfi qui annonce qu'il a fait valoir ses droits à la retraite et par conséquent, abandonnera le local communal qu'il loue à la fin du mois de Septembre.
- Mr Lachaud, géomètre de la société GEA est venu présenter les plans pour le classement de la voirie communale. IL y a simplement quelques points de détail à rectifier. La nouvelle mouture nous sera présentée fin septembre.
- L'avocat Me Touboul nous a informés que le Tribunal de Grande Instance de Cahors nous avait déboutés dans le contentieux qui nous opposait à Eparco. Pour l'instant cette décision ne nous a pas été notifiée ; lorsqu'elle le sera, nous prendrons contact avec notre avocat, le SATESE et les maires des autres communes concernées.

6 - Culture et Patrimoine

Barrières

- Succès du stage et de la soirée celtique (27 juillet) organisés par Arts, Scène et Cie et Valéry Jamin.
- Nécessité de la rédaction d'une convention d'usage et d'un règlement pour les associations organisant une manifestation sur la partie communale du hameau. Sont exemptés : le PNRCQ et le PAH. La commission Culture et patrimoine proposera une mouture à peaufiner et à valider par le conseil municipal à l'automne.
- Intervention de l'association Déclam (25 août au 2 septembre)
 - En prévision de la présence de Déclam sur le site, le branchement électrique devra être opérationnel pour le 25 août. Michaël Bouchet se charge de la mise en place.
 - Journée portes ouvertes du 1^{er} septembre : Le PNRCQ se charge de la communication et des invitations en collaboration avec la municipalité. Un buffet-boissons est à prévoir.
- Inscription au Géo-parcours du PNRCQ : Le conseil municipal accepte l'inscription du site au projet 2018-2019 de Géo-parcours. Gilles Fau et la commission culture et patrimoine suivront le dossier.
- L'accompagnement ADEFPAT s'achèvera par une présentation au groupe d'appui, fin septembre ou début octobre.

Source Salmière – Sivu Miers-Alvignac

- Le concert *Univers Brassens* a connu un succès relatif par rapport à l'an passé (environ 90 entrées au lieu de 160). Des manifestations concomitantes et proches expliquent sans doute cette baisse.
- En partenariat avec le festival de Saint-Céré, Soirée guinguette 1936, vendredi 10 août.

7 - Questions diverses :

- Mr Gilles Fau demande à ce que la VC 26 qui relie la RD 11 à la RD 20 soit mise en sens unique dans le seul sens RD 20 vers RD 11, la sortie sur la RD 20 étant trop dangereuse.
- Mr Jean Bernard Boudet fait part de la demande de Mr Jacques Alaux dont la sortie de son garage pose problème en raison du dénivelé entre le caniveau et la route. La commission voirie va étudier les solutions.

Fin de la séance à 23 h 15

